

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

RÉGION DE NOUAKCHOTT



Aménagement du Centre d'Enfouissement Technique à Tivirit

Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt n°01/CPMP/Région de Nouakchott/2023

(Recrutement de Consultant)

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au plan de Passation des Marchés Publics réactualisé en décembre 2022, publié sur le site de la Région de Nouakchott (www.crn.mr) et sur le site de l'ARMP.

La Région de Nouakchott finance sur ses fonds propres des travaux d'aménagement du Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T) à Tivirit. Ces travaux d'aménagement du C.E.T sont constitués de :

- 1- Travaux de terrassement et regroupe la piste d'une longueur de 1,4km et d'une largeur de 10m d'une structure souple) vers les nouvelles alvéoles ;
- 2- Réalisation de deux (02) alvéoles de dimensions de 115x210m avec une profondeur de 1,50m. Pour accéder au fond des alvéoles, il est prévu la réalisation d'une rampe au niveau de chaque alvéole ;
- 3- La fourniture et la pose d'une étanchéité en géo membrane au niveau de deux alvéoles,
- 4- La construction d'une cuve semi-enterrée d'eau en béton armé d'une capacité de 100 m³ et un château d'eau en béton armé sur une hauteur de 15m et d'une capacité de 50m³,
- 5- Le prolongement des rampes d'accès en béton armé pour les deux ponts bascules existants,
- 6- La couverture finale des alvéoles en cours d'exploitation.

Pour assurer une bonne exécution des travaux précités, la Région de Nouakchott envisage de recruter un consultant qui sera chargé d'assurer un bon suivi d'exécution des travaux susmentionnés.

Les prestations du Consultant dans le cadre de la mission de suivi des travaux devraient permettre, entre autres :

- La conformité d'exécution des travaux aux plans validés ;
- La vérification de la conformité de la fiche technique validée relative à la géo membrane et le suivi de la mise en œuvre de ladite géo membrane ;
- L'établissement des attachements et validation des décomptes mensuels ;

- L'assistance à la réception provisoire et définitive des travaux ;
- L'élaboration d'un rapport mensuel sur l'exécution du projet et un rapport final après la réception provisoire des travaux ;
- Le transfert des compétences aux agents de la Région de Nouakchott en charge de suivi des travaux.

La Région de Nouakchott invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations demandées (référence de prestations similaires, expérience dans des missions similaires)

Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Expérience générale : 35 points
- Expérience spécifique : 65 points

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode fondée sur la qualification des consultants (SFQC).

Le Consultant devra mobiliser une équipe comprenant au moins : (i) un Ingénieur Génie Civil (spécialisé dans les travaux de terrassement et une expérience avérée dans l'exécution des alvéoles et son étanchéité) ; (ii) un géotechnicien et (iii) un topographe. Aucun CV n'est demandé à cette étape car le personnel ne sera pas évalué.

Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :

- Une lettre de candidature ;
- Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées ;
- Les attestations de bonne fin délivrées par les clients (toute expérience non attestée ne sera pas prise en considération) ; et
- Un acte de groupement, le cas échéant.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27/01/2023 à 12h00 GMT : Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott, Avenue Baccar Ould Soueid'Ahmed, 2ème étage Nouakchott-Mauritanie.

Nouakchott le 06/01/2023

Mme. Fatimetou Abdel Malick

